

Communiqué de presse

## **neon mise sur la simplicité: ouvertures de compte 24/7 et Samsung Pay**

***neon poursuit le développement de son produit afin de proposer un compte toujours plus simple et rapide. Depuis le mois de juin, les nouveaux clients suisses peuvent s'inscrire 24 heures sur 24 grâce à une identification innovante par photo. La carte neon peut en outre être désormais utilisée pour le paiement mobile via Samsung Pay.***

*Zurich, le 2 juin 2020* La start-up zurichoise de technologie financière neon ajoute deux importants compléments à son produit au mois de juin. Ces derniers permettront une ouverture de compte plus rapide et un paiement sans carte plastifiée.

Le processus d'inscription par photo innovant et entièrement numérique permet aux nouveaux utilisateurs de créer un compte en seulement 5 minutes, quel que soit le jour de la semaine ou l'heure de la journée. «Nous avons opté pour l'identification par photo afin de rendre l'ouverture de compte encore plus facile et rapide. Des photos suffisent désormais pour l'identification, sans devoir passer par un procédé vidéo. Il est même possible d'ouvrir un compte un dimanche en plein nuit, sans parler avec un agent. Avec notre solution, nous sommes heureux de jouer une fois de plus un rôle de pionnier dans ce domaine et de proposer l'inscription la plus rapide de Suisse», déclare Simon Youssef, CTO de neon.

Cette procédure d'identification en ligne, régulée par la FINMA, comprend l'identification juridiquement valable d'une personne en temps réel sans passer par un chat vidéo. Le procédé est basé sur le dernier produit des partenaires de confiance de neon que sont IDnow et Intrum, les pionniers du numérique en Suisse au niveau de l'identification en ligne. L'intelligence artificielle permet de contrôler l'authenticité des photos prises et de vérifier l'identité du nouveau client. Il est ainsi possible d'ouvrir un compte à toute heure et encore plus rapidement. Un premier transfert à partir d'un compte bancaire existant de l'utilisateur suffit ensuite à activer le compte. «En tant que partenaire de la première heure, nous sommes heureux d'accompagner neon sur la voie innovante et numérique de l'identification par photo et de soutenir ainsi sa position forte sur le marché financier suisse», déclare Thomas Hutter, Managing Director d'Intrum.

L'inscription par photo est disponible depuis début juin pour une identification avec des cartes d'identité suisses. Une deuxième phase de développement verra son extension à d'autres nationalités et types de passeports/cartes d'identité dans le courant de l'année.

### **Payer uniquement avec son smartphone: neon intègre Samsung Pay**

Aujourd'hui marque également l'arrivée de Samsung Pay comme première solution mobile pour toutes les cartes neon. Google Pay et Apple Pay viendront progressivement compléter l'offre de solutions de paiement mobile dans le courant de l'année.

Patric Ammann, Chief Product Officer de neon: «Nous franchissons ainsi une nouvelle étape avec cette fonctionnalité très importante pour nos utilisateurs et offrons à une part importante de nos utilisateurs la possibilité de payer rapidement et facilement avec leur smartphone ou smartwatch.»

Samsung Pay permet de payer simplement et en toute sécurité avec son smartphone Samsung suisse ou sa smartwatch dans l'ensemble des magasins où il est possible de payer sans contact, avec des cartes, ainsi que dans les magasins en ligne participants. La Mastercard neon est en outre numérisée et bénéficie de différents mécanismes de sécurité dans le cadre des paiements. A titre d'exemple, le numéro de carte est uniquement sauvegardé sous forme cryptée sur l'appareil Samsung via un numéro alternatif aléatoire (token) et ne peut être utilisé qu'à cet endroit. Par la suite, l'empreinte digitale peut par exemple suffire à confirmer le paiement.

**Pour plus d'informations**, veuillez consulter notre site Internet [www.neon-free.ch](http://www.neon-free.ch) ou contacter notre cofondateur / CMO Julius Kirscheneder: +41 (0) 76 200 00 15, [julius.kirscheneder@neon-free.ch](mailto:julius.kirscheneder@neon-free.ch)